

AGOPOP-MAISON DES HABITANTS / Compte-rendu du C.A. du 26 novembre 2020.

Présents: tous les membres, sauf D. Ceresoli (excusé) et Y. Gerin-Mombrun, Quiz radio, Ecole de musique (absents)

Eu égard aux contraintes sanitaires actuelles, la réunion se tient par visio-conférence => M.P. Berliat jouera le rôle de «Monsieur Loyal», distribuant la parole à tour de rôle selon un procédé proposé par le Bureau et approuvé par chacun.

Ordre du jour: 1) présentation du projet numérique de l'Agopop / 2) proposition d'évolution de l'organigramme de fonctionnement de l'Agopop / 3) proposition d'adhésion à POL'EN / 4) Information sur le remplacement d'une salariée pendant son congé de maternité. / 5) l'actualité Agopop-Co-vjd.

→ 1) Présentation du projet porté par Carine Maddedu, dans le cadre de sa formation continue (avec J.M. Garnier -membre du C.A.- comme tuteur). Elle présentera ce projet devant le jury de sa formation fin mars 2021, pour le soumettre à validation.

Ce projet traverse 3 domaines: le secteur administratif (porté par Juliette Charrier), l'éducation aux media (porté par Niels Peter), et la créativité.

Il prévoit la création d'une «maison» du numérique sur le territoire cantonal, laquelle coordonnerait et mettrait en avant l'existant (mairies, médiathèques, etc.) ...et le futur (création d'un «medialab» – tiers lieu d'aide à la capacité d'agir, de s'exprimer, de se prendre en charge, pour chaque habitant du territoire- par exemple). J.M. Garnier souligne l'enjeu fort pour notre territoire, que représente ce projet.

Il appartient à C. Maddedu de rédiger le projet éducatif numérique, lequel implique des habitants dans cette démarche.

E. Prunier explique l'importance d'accompagner C. Maddedu par une «lettre de mission» du C.A., laquelle légitimerait son travail actuel.

Il propose que sa mission soit d'animer, de coordonner, de diriger une équipe en charge d'un projet, la plaçant ainsi en situation de responsabilité, ce qui sera son nouveau statut professionnel dès que sa formation aura été validée.

En outre, cela permettrait (par anticipation et pour être opérationnels, le moment venu) une réorganisation du travail de chacun à l'Agopop, que le directeur expose alors.

Des échanges/questions-réponses ont alors lieu à propos de ce projet:

*M. Arditti: y aurait-il une ouverture large vers les réseaux sociaux (présence de l'Agopop sur ces réseaux)? Il souligne également l'importance de mettre en avant la facilitation d'accès à l'outil numérique et son utilisation.

**P. Moretti (C.C.M.V.) souligne l'importance de prendre en compte les besoins identifiés par les services sociaux des mairies, le C.C.A.S., etc.

***M.P. Berliat demande si la cité scolaire sera partie prenante dans le collectif de travail, nombre de familles ne disposant pas de l'outil informatique ou de sa maîtrise, alors que la demande de la part des enseignants s'accroît, particulièrement en ce moment, eu égard aux contraintes sanitaires actuelles qui induisent une nouvelle relation enseignant-enseigné.

****E. Prunier indique que la structuration du projet est précisément le sujet du travail à venir et

*****C. Maddedu précise à son tour, en réponse aux questionnements exprimés, que le projet précisera toutes les possibilités offertes. Il permettra de travailler autour de l'information (comment on la crée) et des media, il prendra en compte les besoins repérés (les services sociaux compétents seront «dans la boucle») et, suite au travail de la commission mise en place autour de ce projet

(ouverte à toute personne intéressée), un forum est prévu, comme temps fort de présentation du travail de cette commission et échanges, au printemps prochain.

La cité scolaire est effectivement partie prenante, même si jusqu'ici, aucun responsable n'a pu se libérer pour participer aux travaux de la commission.

Vote du C.A. sur la mission confiée à C. Maddedu: POUR = UNANIMITE.

→ 2) Présentation, par E. Prunier, de ce que deviendrait l'organigramme de la structure Agopop/Maison des Habitants, C. Maddedu en lien avec sa formation: C. Maddedu devient directrice adjointe, agent de développement local au 1^{er} janvier 21. L'impact financier sera un surcoût de 3500€, environ, pour notre structure.

Vote du C.A. sur ce nouvel organigramme: POUR = UNANIMITE.

→ 3) «POL'EN» = la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère (M.N.E.I.), fusionnée avec l'ex Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (C.P.I.E.) du Parc du Vercors. Elle est devenue Centre d'Initiatives à l'Environnement (C.I.E.), sous cette appellation. Elle couvre tout le département de l'Isère (soit 35 associations), ce qui agrandit notablement l'ensemble du réseau-ressources (même si le Parc du Vercors reste en charge de son propre territoire).

L'Agopop/Maison des Habitants en serait le maillon «Vercors» (pour la partie hors Parc).

L'adhésion est de 437€/an.

Vote du C.A. sur cette adhésion: POUR = UNANIMITE.

→ 4) proposition du directeur quant au remplacement pour congé de maternité prochain de Johanna Cousin (animatrice référente «famille»):

* pour le L.A.E.P. (accueil enfants-parents): Armelle Hanart (une des «accueillantes» actuelles de la structure et salariée de l'Agopop), pourrait assurer l'intérim. Contactée par E. Prunier, elle serait d'accord pour tenir ce rôle.

** qui, à l'interne (pour une transmission plus facile) pourrait assurer l'intérim dans le rôle d'animation auprès des familles?

→ 5) Sur l'aspect «activités» de l'Agopop, ce sont les activités de groupe qui sont les plus touchées. Cependant 14 intervenants restent actifs, par mail ou par visio-animation. Seuls, 3 intervenants ne proposent rien.

Les activités interdites concernent surtout les tout-petits et les activités collectives d'intérieur (badminton, tennis de table, cirque, etc.).

Dans les locaux de la Maison, une seule personne est autorisée à poursuivre à huis clos la pratique de son activité (situation personnelle particulière d'une personne dite «vulnérable»).

La réouverture, au 1^{er} décembre, nécessite quelques démarches administratives de mise à jour comptable. Cette 2^{ème} période de confinement a d'ailleurs engendré un surcoût de travail pour notre comptable Lucile Vincent-Roche (chômage partiel des intervenants, etc.)

Bref: rien d'une activité normale mais une activité quand même!

A la rentrée de janvier (en principe!): reprise des activités en direction des mineurs puis, vers le 20 janvier: reprise des activités en direction des adultes.

C'est bien ce vœu que forme aussi le C.A.!

Fin du C.A. = 22h. (C.A. prochain: jeudi 21 janvier 2021, à 18h.30.)

La secrétaire: N. Giraud.